



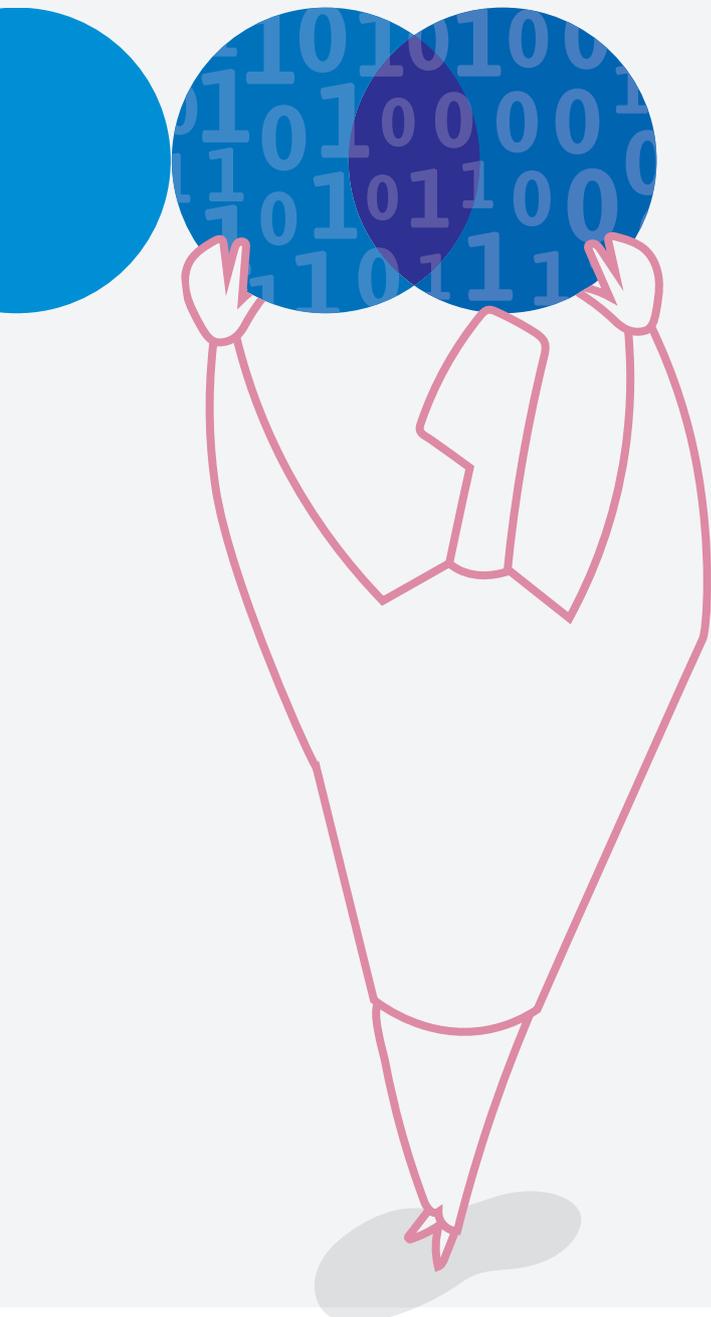
FRANCE STRATÉGIE
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

12 JUILLET 2018

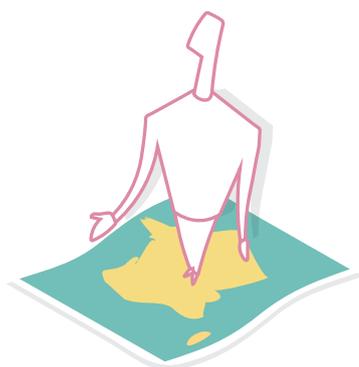
LES BÉNÉFICES D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Rapport au secrétaire d'État auprès
du Premier ministre, chargé du Numérique

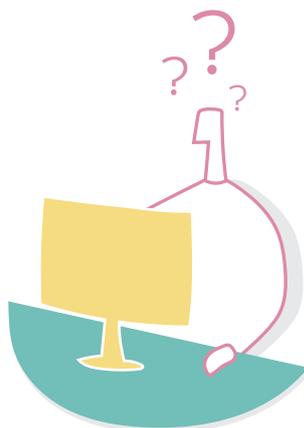
DOSSIER DE PRÉSENTATION



CONSTAT



En France,
14 millions de personnes sont éloignées du numérique



POURQUOI ?

- Mauvaise maîtrise des outils numériques
- Absence d'équipement (smartphone, tablette, ordinateur...)
- Pas d'accès (couverture adsl ou 4G)

Cela constitue un **handicap** dans un contexte de numérisation croissante des activités



C'est pourquoi, **Mounir Mahjoubi**, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé du Numérique, souhaite accompagner les éloignés avec la mise en place d'une stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Le ministre a demandé à France Stratégie de réfléchir aux questions suivantes :

- Quels sont les bénéfices d'une utilisation maîtrisée d'internet ?
- Comment peuvent-ils être évalués ?

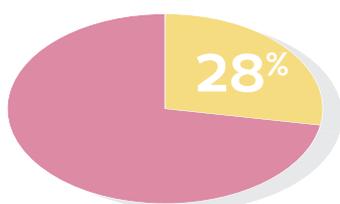


12 juillet 2018

France Stratégie remet son rapport
sur les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique



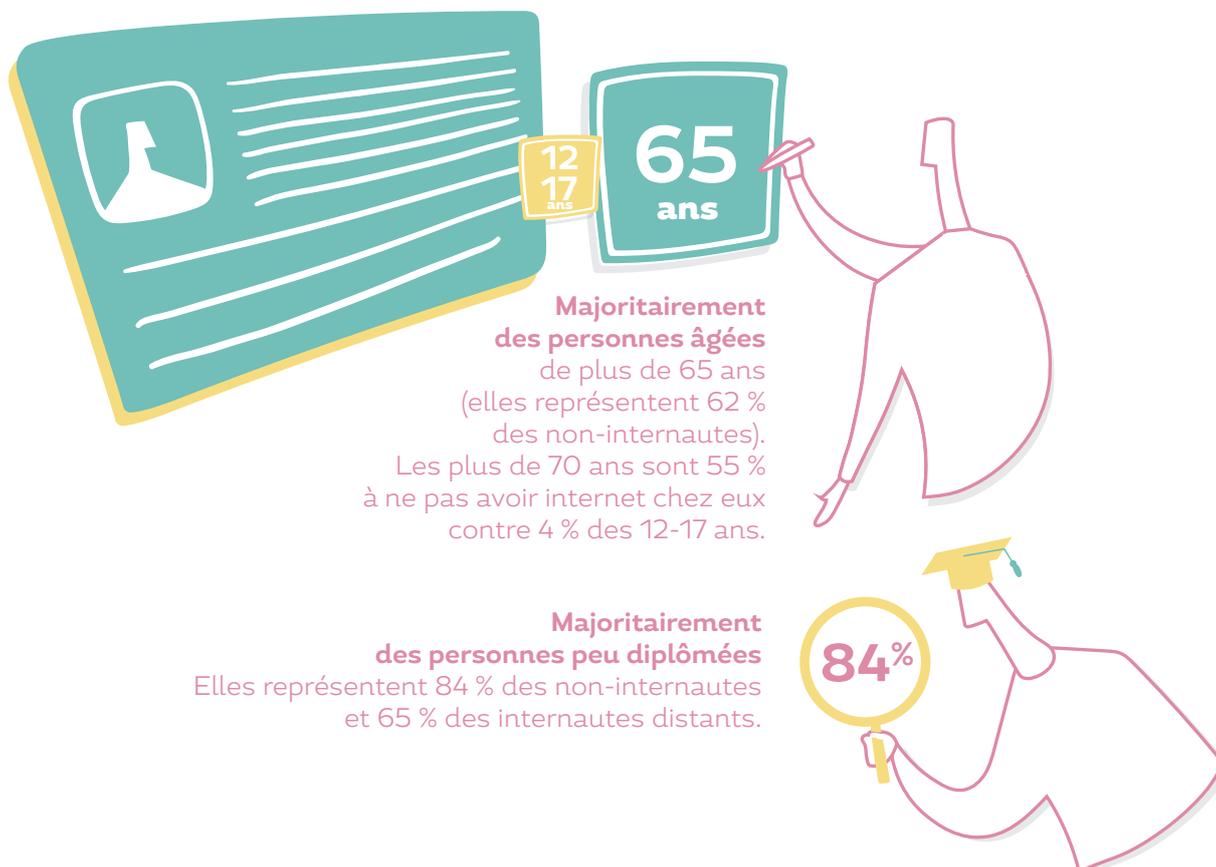
QUI SONT LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU NUMÉRIQUE ?



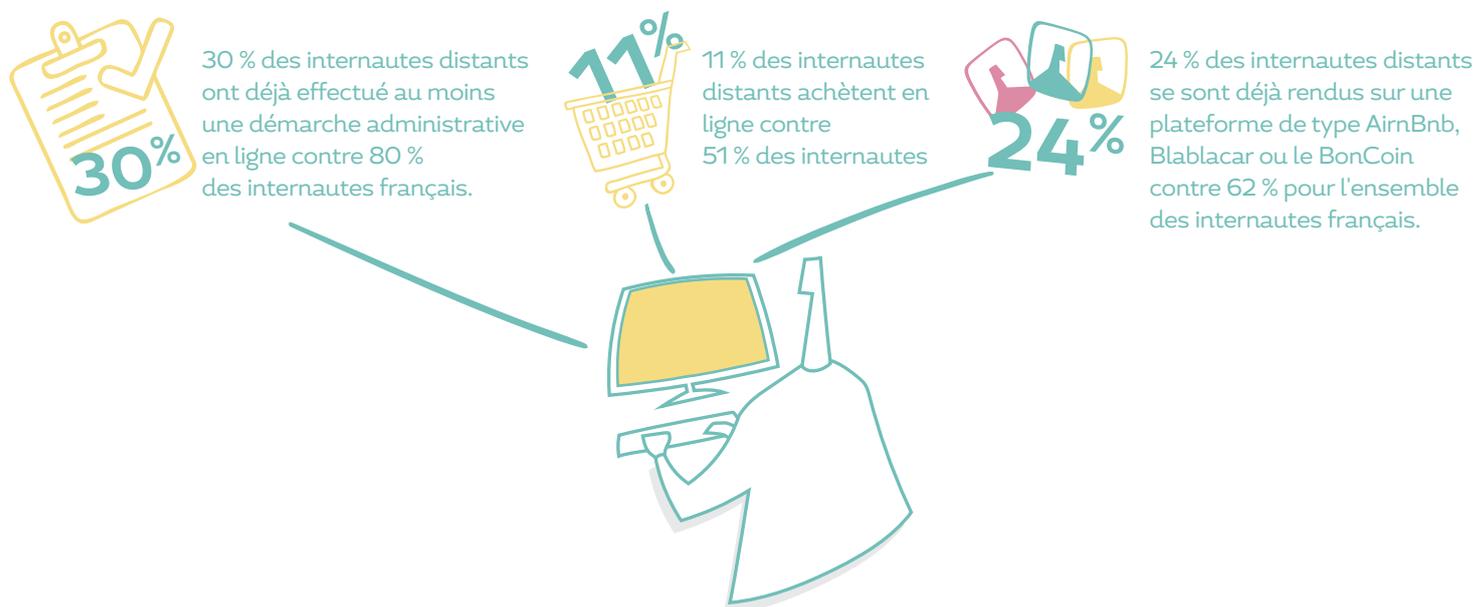
28 % de la population est en difficulté vis-à-vis du numérique (14 millions de personnes)

16 % ne se connectent jamais à internet

12 % ont des compétences numériques très faibles



QUELLE EST LEUR PRATIQUE DE L'OUTIL NUMÉRIQUE ?





LES BÉNÉFICES DE L'AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Économie numérique

Gain annuel : 1,4 milliard d'euros



E-commerce

Seulement 5 % des éloignés du numérique font des achats en ligne. Pourtant, les sites de e-commerce permettent d'accéder à de nombreux produits, parfois à des prix plus attractifs que dans les circuits de vente classiques. En faisant monter à 32 % la part des éloignés du numérique qui achètent en ligne, leurs gains annuels de pouvoir d'achat pourraient être de l'ordre de 180 millions d'euros, soit 42 euros par personne.

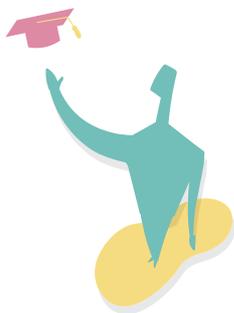


Économie collaborative

Troc, partage, location, revente... l'utilisation des plateformes permet également des gains de pouvoir d'achat et peut générer des revenus. Si 54 % des Français utilisent ces plateformes au moins une fois par mois, le taux tombe à 24 % pour les distants. Leur formation au numérique devrait permettre 1,2 milliard d'euros de gains de pouvoir d'achat.

Emploi et formation

Gain annuel : 2,1 milliards d'euros



Réussite scolaire

Internet a plus d'effets positifs que négatifs sur la réussite scolaire des élèves. Par exemple, accéder à internet permet d'avoir plus de ressources pédagogiques à portée de main et un contact plus facile avec ses pairs. D'ailleurs, la probabilité d'obtenir un diplôme est plus forte lorsque les individus sont des utilisateurs d'internet. Les 12 % de jeunes exclus du numérique se priveraient donc d'une partie de leur potentiel académique. Les former au numérique permettrait alors d'élever le niveau global de qualification de la population française. Le gain serait de l'ordre de 35 millions d'euros par an.

Ce n'est pas parce que les jeunes sont quotidiennement sur internet, notamment en utilisant les réseaux sociaux, qu'ils sont à l'aise avec les outils informatiques. Pour un jeune en réinsertion, une première formation devrait être dispensée par les professionnels qui l'encadrent. L'objectif serait de lui donner une meilleure information sur les sites gouvernementaux ou sur les parcours académiques de formation au numérique.

L'accès à internet des enfants et adolescents doit se faire après un certain âge où cela ne nuit pas au développement cérébral, sous le contrôle des parents et sur des plages horaires limitées.



Augmentation de la productivité

L'utilisation des outils numériques accroît la productivité des individus et signale aux employeurs une certaine volonté d'apprentissage. La formation des exclus du numérique se traduira, pour une partie d'entre eux, par l'adoption nouvelle de ces outils. 360 millions d'euros de revenus supplémentaires pourraient alors être dégagés grâce à la hausse de la productivité.

Chômage

Aujourd'hui en France, 75 % des emplois requièrent la maîtrise des compétences numériques de base. Être exclu du numérique c'est donc avoir moins de chances de trouver un emploi. 50 % des éloignés ou exclus du numérique ne sont d'ailleurs pas en emploi. Une formation aux outils numérique leur permettrait de trouver plus facilement du travail : s'ensuivrait une augmentation des revenus pour les nouveaux travailleurs et, dans le même temps, une baisse des transferts sociaux. Les gains sont estimés à 310 millions d'euros annuels pour les chômeurs mais aussi pour l'administration publique.

Le numérique facilite aussi la rencontre de l'offre et de la demande d'emploi, notamment grâce aux plateformes de recherche qui proposent un grand nombre d'offres et des fonctionnalités avancées de tri. Ainsi internet permettrait de réduire de 25 % la durée de recherche d'un emploi. Si une partie des 13 % de la population active qui ne maîtrisent pas les compétences numériques utilisait internet pour trouver du travail, les gains seraient de l'ordre de 540 millions d'euros pour les chômeurs (augmentation du revenu) et autant pour l'administration publique (économies liées à l'assurance chômage).

L'accès au numérique est particulièrement compliqué pour les sans domicile fixe. Pourtant, ces outils pourraient leur permettre de rechercher plus facilement un emploi, d'avoir un accès facilité à leurs droits et à l'accompagnement social mais aussi d'augmenter leur employabilité. La ville de Strasbourg a par exemple installé des bornes électroniques destinées aux plus démunis.

Relations avec les services publics

Gain annuel : 600 millions d'euros

Le développement des services publics en ligne c'est la possibilité pour les utilisateurs d'obtenir une meilleure information sur leurs droits mais aussi d'économiser du temps. Les télé-procédures nécessitent moins de personnel et autorisent la réduction des espaces de stockage physiques. L'administration pourrait alors économiser 450 millions d'euros annuels permettant aux exclus du numérique de réaliser certaines démarches en ligne. Les citoyens, eux, y gagneraient en temps l'équivalent de 150 millions d'euros annuels.

Aujourd'hui, les Maisons de services au public accompagnent au quotidien les personnes qui le souhaitent dans leurs démarches administratives. Elles mettent à disposition des outils numériques et proposent un accompagnement pour leur utilisation. Ce type d'accueil pourrait être renforcé avec les sommes dégagées par le développement des services publics en ligne.

Inclusion sociale et bien-être

Gain annuel : 835 millions d'euros

Santé

L'utilisation d'internet permet un meilleur accès aux soins et une augmentation de leur qualité et de leur efficacité. Concrètement, les plateformes en ligne comme Doctolib ou Mondocteur réduisent le délai et le coût d'obtention d'un rendez-vous. Elles participent également à une meilleure gestion des agendas des médecins en permettant de combler plus rapidement les désistements. Internet donne aussi aux individus un meilleur accès à l'information. Ainsi on constate que les personnes équipées d'internet vont en général moins souvent chez le médecin. Les gains sont estimés à hauteur de 35 millions annuels pour les citoyens et 70 millions d'euros annuels pour les services publics.



Gains de temps

L'utilisation d'internet pour la gestion de son compte bancaire, pour déclarer ses impôts ou pour chercher une information offre un gain de temps. Les exclus du numérique pourraient ainsi gagner 16 heures par an en bénéficiant d'une formation. Les gains de temps sont évalués à 580 millions d'euros annuel.



Capital social

Enfin, Internet permet de maintenir des contacts avec des proches et ainsi de rehausser son capital social. Cela est particulièrement vrai pour les personnes touchées par un handicap, les individus les plus éloignés géographiquement ou les individus socialement exclus. Or, le capital social joue un rôle très important : il permet de réduire le sentiment de solitude, de dépression et renforce le sentiment d'appartenance à la société. Avec une formation au numérique, 1,4 million de personnes pourraient améliorer leur capital social. Soit l'équivalent monétaire de 150 millions d'euros.



Les gains présentés ci-dessus sont calculés sur la base d'une formation au numérique des 14 millions d'individus qui ne sont pas internautes aujourd'hui. Un plan réaliste viserait à familiariser au numérique, en 10 ans, un Français sur trois aujourd'hui non internaute soit environ 4,7 millions de personnes. Les bénéfices générés seraient alors de 1,6 milliard d'euros par an.

L'INCLUSION NUMÉRIQUE À L'ÉTRANGER

États-Unis

1 ordinateur pour 1,8 élève aux États-Unis ; 1 pour 2,9 élèves en France



L'introduction massive des ordinateurs à l'école aux États-Unis a produit des effets contrastés. En revanche, les programmes qui attribuent un ordinateur aux enfants, même en dehors des établissements, auraient prouvé leurs effets positifs sur le taux de réussite scolaire et la réduction des inégalités. Avec un ordinateur, les élèves réviseraient plus souvent, feraient davantage de recherches sur des sujets variés et les relations élèves-professeurs se seraient améliorées.

Suède

Grand plan d'inclusion numérique en Suède



La Suède est en avance dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Pourtant, 14 % de la population ne maîtrisent pas les compétences numériques et 9 % n'ont pas internet à domicile. Les démarches administratives numériques ont été simplifiées. Les initiatives de formation au numérique gratuites pour les débutants ont été soutenues. Des semaines de sensibilisation et des ateliers de découverte ont été organisés. Il y a une volonté réelle de développer des espaces physiques où les individus peuvent trouver du soutien.

10 millions de couronnes suédoises ont été dégagées pour l'apprentissage et l'utilisation du numérique à l'école primaire et au collège. Le focus a été mis sur l'acquisition des compétences numériques de base avec une plus grande priorité donnée aux mathématiques, à la technologie et aux sciences à l'école primaire et au collège.

Norvège

Les grands-parents sur le web !



La Norvège a lancé en 2012 un programme visant à faire découvrir internet aux personnes âgées. L'idée était de leur montrer qu'elles pouvaient développer leur vie sociale et accéder à une meilleure information. Deux types de formations ont été mises en place : des formations classiques menées par des volontaires et des formations intergénérationnelles avec des étudiants de 14 ans.

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT
LES BÉNÉFICES D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE NUMÉRIQUE
SUR STRATEGIE.GOUV.FR



www.strategie.gouv.fr



[@Strategie_Gouv](https://twitter.com/Strategie_Gouv)



[france-strategie](https://www.linkedin.com/company/france-strategie)



[FranceStrategie](https://www.facebook.com/FranceStrategie)

Contacts presse :
Jean-Michel Roullé,
directeur du service Édition-Communication-Événements
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
01 42 75 61 37 - 06 46 55 38 38

Joris Aubrespin Marsal, chargé des relations presse
joris.aubrespin@strategie.gouv.fr
01 42 75 60 27 - 06 52 52 48 58



FRANCE STRATÉGIE

France Stratégie est un organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions placé auprès du Premier ministre. Lieu de débat et de concertation, France Stratégie s'attache à dialoguer avec les partenaires sociaux et la société civile pour enrichir ses analyses et affiner ses propositions. Elle donne à ses travaux une perspective européenne et internationale et prend en compte leur dimension territoriale.